
Discours de la députation des sans-culottes de Choisy-sur-Seine qui présentent des dons patriotiques et jurent guerre aux despotes et à tous les scélérats, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation des sans-culottes de Choisy-sur-Seine qui présentent des dons patriotiques et jurent guerre aux despotes et à tous les scélérats, lors de la séance du 28 brumaire an II (18 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 436;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40742_t1_0436_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

de la patrie. Elle demande, en outre qu'il lui soit permis de se retirer dans tel lieu de la République qu'elle voudra choisir, avec quelques amis qu'elle a depuis la Révolution, et dont le patriotisme est aussi pur que le sien.

Cette lettre est renvoyée aux comités des finances et de Salut public.

Une députation des sans-culottes de Choisy-sur-Seine, fait l'hommage des ornements, vases d'argent et de cuivre de ses églises : « Guerre, dit-elle, aux despotes, aux modérés, aux fédéralistes et à tous les scélérats qui peuvent leur ressembler. »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'hommage de la députation des sans-culottes de Choisy-sur-Seine (2).

« Législateurs,

« Renverser les trônes, détruire les préjugés, foudroyer les tyrans et rendre au peuple souverain ses droits imprescriptibles, tel est l'ouvrage de la liberté consolidé par vos mains, tel est celui que nous jurons de défendre jusqu'à la mort.

« Les sans-culottes de Choisy-sur-Seine, trop opprimés par les efforts convulsifs de l'aristocratie, se sont enfin levés, et leur réveil a compté l'heure dernière de leurs ennemis. Etablir une Société populaire, expulser les modérés du conseil général, créer un nouveau comité révolutionnaire, tels ont été nos premiers travaux. Nos succès sont ceux de la philosophie et de la raison, et, fiers de notre victoire, nous venons déposer sur l'autel de la liberté, les restes des trophées que nous avons conquis pour elle.

« Recevez, législateurs, notre offrande et nos vœux, que la première serve à renverser les trônes des brigands dont elle était le plus ferme appui et que nos vœux soient accomplis en vous voyant terminer les glorieux travaux qui doivent assurer notre bonheur.

« Guerre aux despotes, aux modérés, aux fédéralistes et à tous les scélérats qui peuvent leur ressembler : Tels sont nos cris de guerre.

« Vive la République une et indivisible ! vive la Montagne ! Vivent les Jacobins ! voilà notre consolation.

« A Choisy-sur-Seine, le 27 brumaire, l'an II de la République, une et indivisible. »

(Suivent 35 signatures.)

Extrait des minutes du greffe de la municipalité de Choisy-sur-Seine (3).

Inventaire des objets d'or, de vermeil doré, d'argent, de cuivre doré et autres, et fers servant au culte, dressé conformément à un arrêté du département, et d'une lettre du directoire du district, en date des 14 et 18 brumaire, l'an II.

Par nous, Nicolas Framboisier, notable, et Pierre Rousseau, officier municipal, nommés commissaires à cet effet par une délibération du conseil général de la commune, en date du 21 dudit mois.

Offert à la nation par la commune de Choisy-sur-Seine,

Savoir :

1 ^o Un ciboire de vermeil doré, pesant cinq mares cinq gros, ci.....	5 m. 0 o. 5 g.
2 ^o Une croix d'autel de vermeil doré, pesant quatre mares, un gros, ci.....	4 » 1
3 ^o Un calice et sa patène, idem, pesant ensemble trois mares, quatre onces, trois gros, ci.....	3 4 3
4 ^o Trois calices et trois patènes d'argent et dorés intérieurement pesant ensemble dix mares, six onces, cinq gros, ci.....	10 6 5
5 ^o Deux reliquaires pesant ensemble trente mares, sept onces, deux gros, ci.....	30 7 2
<i>(Nota. dans ce poids les cuivres sont déduits.)</i>	
6 ^o Un soleil de vermeil doré, pesant six mares, cinq gros, ci...	6 » 5
7 ^o Un ciboire d'argent, doré dans l'intérieur, pesant, un marc, sept onces, ci.....	1 7 »
<i>(Nota. A ce ciboire est adapté un petit vase monté à vis et compris dans ce poids.)</i>	
8. Un christ, deux boîtes servant aux baptêmes et autres sacrements, une petite jatte de quête, deux plaques de robes de bedeau, un goupillon, 1 ^o tout d'argent, pesant ensemble.....	4 7 »
9. Une canne de suisse d'église garnie d'une chaîne et d'une pomme d'argent doré, pour.....	mémoire
Total.....	67 m. 3 o. 1 g.

Total de l'argenterie et vermeil, soixante-sept mares, trois onces, un gros, non compris la canne.

Cuivre doré et or moulu.

10. Deux soles faisant partie des deux reliquaires désignés ci-dessus sous le n ^o 5, pesant ensemble vingt-cinq livres, ci...	25 l. » o.
11. Douze bras et douze plaques traversés d'une croix; les-dits étaient attachés aux piliers de l'église, pesant ensemble cent soixante-dix-sept livres, deux onces, ci.....	177 2
12. Deux autres bras à doubles branches, pesant ensemble dix livres, douze onces, ci.....	10 12
13. Une croix d'autel, deux gros fleurons de bannière, deux plaques avec fleurs de lys et autres petits fleurons, pesant ensemble neuf livres, ci.....	9 »
14. Des guirlandes de fleurs et nœuds de rubans qui étaient aux deux tables d'inscription dans les bas côtés de l'église, et deux plaques traversées d'une croix, pesant ensemble cent trente-sept livres, ci.....	137 »
Total.....	538 l. 14 o.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 303.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.

(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 743.